



Conseil communal de Genolier

Rapport de la Commission des finances

Objet : **Préavis n° 74/2025** concernant une demande de financement de CHF 97'000.- TTC destinée à la modernisation de l'informatique administrative et financière

Date séance : 21.08.2025

Présents : André Darmon, Evelyne Fallet, Pascal Colombo, Grégory Favre, Karine Kalcic, Roberta Genini, Eric Bocquet, Matthieu Balmer

Absents : Gérald Giradet, Frédéric von der Weid

Solution désuète, technologiquement et fonctionnellement dépassée, la suite logiciel BDI, dont le futur reste très incertain, doit être remplacée ; ce d'autant que le passage au Modèle Comptable Harmonisé de deuxième génération (MCH2) pour l'exercice 2027 est une obligation légale à laquelle BDI ne peut répondre sans coûts de migration importants pour la Commune.

Les solutions logicielles de remplacement qui s'imposent sur ce marché de niche très peu concurrentiel des communes, sont celles d'Abacus pour la comptabilité et InnosolvCity pour le contrôle des habitants, solutions interopérables et toutes deux intégrées par la société Ofisa Informatique.

A noter que la Commune travaille déjà avec la solution Abacus Salaires depuis 18 mois avec entière satisfaction ; c'est d'ailleurs Ofisa Informatique qui avait déjà implémenté ce premier module, qui en assure déjà le support et la maintenance ainsi que ceux de l'infrastructure de la Commune.

Bien que répondant aux besoins de la commune, l'offre d'Ofisa Informatique nous apparaît très élevée, ce qui s'explique facilement par leur position dominante sur ce marché très spécifique.

Suite à des échanges intenses et fructueux entre la Municipalité et la Commission des Finances lors du partage du présent Préavis, la Municipalité a organisé un second tour de négociation avec ce prestataire et les objectifs suivants ont été fixés sur ce projet :

- Négocier à la baisse le taux horaire pratiqué sur les prestations ;
- Réduire la durée des prestations grâce à la mise en place d'une gestion de projet rigoureuse et un paiement limité aux heures réellement passées ;
- Refuser l'ajout d'un contrat de support forfaitaire et onéreux alors qu'un contrat de support est déjà en place pour Abacus Salaires et l'infrastructure et que les compétences internes permettront un nombre de demandes de support limitée ;
- Refuser la prise d'un abonnement pour l'upgrade de version tous les 2 ans de CHF 4'400 par an alors que cet upgrade n'est pas toujours indispensable et pourra être réalisé pour une somme inférieure au coup par coup par un autre prestataire le moment venu ;
- Rechercher une société de support alternative sur le marché afin de réduire les coûts récurrents du poste informatique.



Conseil communal de Genolier

Rapport de la Commission des finances

Ainsi, les engagements financiers inscrits dans le présent préavis doivent être considérés comme un maximum qui sera vraisemblablement réduit.

Fondé sur ce qui précède, la Commission des Finances propose au Conseil d'accepter le préavis 74/25 concernant une demande de financement de CHF 97'000.- TTC destinée à la modernisation de l'informatique administrative et financière.

Fait à Genolier le 25 Août 2025

Matthieu Balmer Eric Bocquet Roberta Genini Karine Kalcic Frédéric von der Weid
Rapporteur